



Proche aidance en contexte de vieillesse ou de handicap

Coalition avenir Québec (CAQ)

- Investir dans le maintien à domicile des personnes âgées : agir sur quatre fronts pour intervenir tôt, favoriser le maintien à domicile, bonifier les soins et encourager les innovations visant à créer des environnements sécuritaires
- Créer 500 nouvelles places de répit pour aider les parents d'enfant de tout âge vivant avec une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA)

Parti libéral du Québec (PLQ)

- Créer un Secrétariat aux personnes vivant avec un handicap ou un TSA
- Mettre en place une commission d'expert.e.s afin d'établir une feuille de route permettant de mieux soutenir les jeunes vivant avec un handicap ou un TSA dans leur transition vers l'âge adulte, jusqu'à l'âge d'or
- Développer un programme de stages accompagné de subventions salariales pour l'intégration de personnes vivant avec un handicap dans les milieux de travail
- Assurer un meilleur financement des organismes communautaires qui oeuvrent auprès des aîné.e.s à domicile

Parti québécois (PQ)

- Accroître le soutien aux personnes proches aidantes en doublant le crédit d'impôt, en assouplissant les critères d'admissibilité et en leur offrant plus de répit
- Hausse du financement des organismes communautaires qui interviennent auprès des personnes âgées
- Élargissement du transport adapté aux personnes proches aidantes
- Augmenter l'investissement dans les soins de longue durée à domicile, de façon à financer de manière équivalente les soins à domicile et l'hébergement. Le nombre d'heures sera donc triplé

Québec solidaire (QS)

- Augmenter les services de soutien dès les premiers signes de perte d'autonomie
- Mettre sur pied une nouvelle politique familiale qui reconnaît le travail des personnes proches aidantes, et assure un soutien financier et la protection de leurs conditions d'emploi
- Augmenter le financement des organismes de répit
- Donner la possibilité aux personnes âgées de vivre chez elles ou avec leurs proches, notamment en subventionnant l'aménagement des résidences

Parti conservateur du Québec (PCQ)

- Bonifier substantiellement le crédit d'impôt pour les personnes proches aidantes, jusqu'à la hauteur des coûts que l'État devrait prendre en charge si la personne était hébergée en institution
- Favoriser le soutien à domicile des personnes âgées en bonifiant le programme d'exonération financière pour les services d'aide à domicile et en subventionnant les organismes qui offrent ces services
- Assouplir la réglementation pour la construction de maisons bigénérationnelles, afin de garder les aînés dans leurs familles